

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

## Conférence de branche mécanique, métallique, optique et secteurs associés

# Une mécanique bien huilée

Les métallos de la branche mécanique, métallique, optique et secteurs associés se sont retrouvés pour leur conférence de branche à Lille les 19 et 20 mai pour deux journées riches d'échanges.

Groupe Seb - p. 14  
Contre une politique injuste

FPT Powertrain - p. 18  
Visite des leaders FO

Prospective - p. 20  
Quel avenir pour l'usine du futur ?

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,61 euros

**SMIC brut mensuel :** 1457,52 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 170 euros par mois

(pour l'année 2015 : 38 040 euros)

**Coût de la vie :**

+0,1 % en avril (+0,2 % hors tabac);

+0,1 % en glissement sur les 12 derniers mois (0 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 509 800

(catégorie A, publiés le 27 avril 2015)

**Indice de référence des loyers :**

125,19 (1<sup>er</sup> trimestre 2015).

**Taux d'intérêt (26 mai) :**

-0,14 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 L'événement

Conférence de branche mécanique, métallique, optique et secteurs associés : une mécanique bien huilée 4-11

## 6 Actualité sociale

Seb : contre une politique injuste 14

Flender Graffenstaden : défendre les salariés 14

## 7 Actualité syndicale

USM d'Indre-et-Loire : le dynamisme FO 15

USM et Métaux du Haut-Rhin : un combat de chaque instant 15

USM de Gironde et Landes : aux côtés des salariés 16

TI Automotive : FO progresse 17

ArcelorMittal Fos-sur-Mer poursuit ses efforts 17

FO Valeo : élections à l'horizon 18

FPT Powertrain reçoit les leaders FO 18

De Dietrich Thermique : le poids-lourd FO 19

Coordination Savelys : priorité au développement 19

## 18 Infos

Quel avenir pour l'usine du futur ? 20

Bruno Lautard nous a quittés 20

## 21 Vos droits

L'indemnité de congés payés 21

## 22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



# « Nouvelle France Industrielle » : et l'emploi ?

Le 18 mai dernier, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique était à Nantes pour visiter l'équipementier aéronautique Daher, démontrant apparemment avec ses différentes visites dans des sites industriels son intérêt pour l'industrie. Lors de cette visite, il en a profité pour annoncer la deuxième phase de la « Nouvelle France Industrielle ».

Dans les faits, il remet à plat les 34 plans industriels qui avaient été dévoilés en 2013 par son prédécesseur. A l'époque et pour les emplois de demain, nous avons soutenu ces plans, mais depuis plusieurs mois nous étions inquiets à propos de la volonté du ministre actuel de vouloir réduire le nombre de plans. Dans le cadre des différents échanges que nous avons eus avec lui, nous lui avons fait part de notre désaccord sur cette diminution, car l'industrie ne doit pas subir les conséquences de la cure d'austérité menée par le gouvernement. Il nous avait indiqué que ce n'était pas le but recherché et qu'avec son projet il préférerait des regroupements pour une meilleure synergie et davantage d'efficacité, sans pour autant diminuer les budgets.

Selon lui, son projet est d'enrayer le déclin de l'industrie. Avec cette annonce du 18 mai, il transforme donc les 34 plans en 9 solutions industrielles, à savoir :

- La mobilité écologique, dont les bornes de recharge, le véhicule autonome, la voiture 2 litres au 100 ;
- Le transport de demain, dont l'avion électrique, le TGV du futur, le dirigeable ;
- La confiance numérique, dont les nanotechnologies, les logiciels et systèmes embarqués, les satellites à propulsion électrique ;
- Les nouvelles ressources, dont la qualité de l'eau et la chimie verte ;
- La médecine du futur, dont les biotechnologies médicales, la santé numérique, les dispositifs médicaux ;
- L'alimentation intelligente, dont les produits innovants pour une alimentation sûre ;

- L'économie des données, dont le big data, le cloud computing, les services sans contact ;
- Les objets intelligents, dont les textiles, les réalités augmentées, les objets connectés ;
- La ville durable, dont les réseaux électriques intelligents, le recyclage et les matériaux verts.

Au regard de ces 9 solutions, nous retrouvons en grande partie les 34 plans de l'époque avec, en plus, afin d'essayer de réussir tous ces projets, un travail en commun avec les comités stratégiques de filières concernés où siègent les employeurs et les organisations syndicales. De plus, les budgets ne diminuent pas et les 1,5 milliard de fonds publics qui ont déjà été injectés pour les anciens 34 plans sont renforcés par une enveloppe de 3,4 milliards d'euros encore disponible au sein des programmes des investissements d'avenir.

Cette seconde phase de la « Nouvelle France Industrielle » a pour but de développer les usines du futur et les emplois de demain. Dans tous les cas, si tout cela apparaît positif pour l'industrie, il ne faut pas oublier les emplois d'aujourd'hui. L'industrie nécessite qu'aucun secteur ne soit abandonné et l'actualité, si l'on en juge par les annonces concernant l'industrie du nucléaire, démontre que rien n'est gagné. L'État doit remplir son rôle, y compris en apportant sa contribution financière, car le démantèlement d'Areva reviendrait à casser cette dynamique industrielle.

Dans tous les cas, pour FO Métaux, le renouveau industriel doit se traduire concrètement par une augmentation significative de l'emploi, et ce sera l'un des enjeux majeurs pour la branche de la Métallurgie, qui continue de voir année après année ses effectifs en constante diminution.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

# Une mécanique bien huilée

**Frédéric Homez :**

**« une action nécessaire et pertinente »**

**La conférence des branches mécanique, métallique, optique et secteurs associés s'est tenue à Lille les 19 et 20 mai sous la présidence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, entouré du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du trésorier fédéral Hervé Perier, du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie et du secrétaire de l'UD59 Lionel Meuris. Elle a réuni une soixantaine de participants qui ont pu échanger sur leurs secteurs et les actions de FO au cours de deux journées de travaux marquées tant par leur convivialité que par des interventions de qualité.**

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a salué la qualité des interventions des métallos et a souligné l'importance de la branche pour la métallurgie, rappelant qu'avec 600000 salariés sur le 1,5 million de métallos français, elle était la base de notre industrie. Il est ensuite revenu sur l'actualité nationale très chargée qui mobilise notre organisation. Si un début de reprise industriel se fait sentir, la reprise économique se fait attendre. Pendant ce temps, les effectifs de la métallurgie continuent de baisser. « Face à cette situation, notre action pour l'emploi et pour l'industrie est plus que jamais nécessaire et pertinente, a déclaré Frédéric Homez, mais nous sommes bien souvent seuls à nous battre. » Le dossier des 34 plans industriels présentés par les pouvoirs publics l'illustre bien. Alors que notre organisation soutenait l'initiative, son envergure a été réduite à 10 plans et plus récemment 9 ! S'il s'agit d'un regroupement pour plus d'efficacité, FO continuera de soutenir ces plans, mais s'il est seulement question de faire des économies, cela se fera sans l'assentiment de notre organisation, qui suit ce dossier de près, en se demandant s'il existe réellement une stratégie industrielle en faveur de l'emploi derrière.

Frédéric Homez a passé de nombreux autres dossiers en revue : les retraites complémentaires avec ses propositions inacceptables, le dossier de la pénibilité que le Medef fait tout pour torpiller, la question des salaires sur laquelle la compétitivité sert de prétexte à l'inflexibilité du patronat. Il a d'ailleurs défendu sur ce point la non-signature de FO sur les barèmes ingénieurs et cadres, qui aurait envoyé un mauvais signal pour les négociations salariales dans les entreprises. Plus largement, il est revenu sur les attaques dont fait l'objet le syndicalisme et sur la « machine à essorer les syndicats » mise en place par le Medef. « Le dossier de la modernisation du



dialogue social s'inscrit dans la continuité des lois de 2008 et 2010, s'est-il inquiété. La volonté du Medef de regrouper les IRP et les thèmes de négociation aurait miné les bases du syndicalisme si elle était devenue réalité. » Avec l'échec de la négociation, le dossier va maintenant se placer sur le terrain législatif et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a prévenu que notre organisation n'entendait pas laisser enterrer le syndicalisme en France. « C'est toute la philosophie de FO qui est menacée et nous ne laisserons pas faire ! » a-t-il prévenu. Il a également rappelé l'attachement de notre organisation au dispositif conventionnel et sa volonté de le défendre.

Il a conclu son propos sur le développement, rappelant que FO s'était fixé des objectifs, auxquels ont été assignés des moyens et des méthodes, et que cet ensemble avait produit des bons résultats tant au niveau électoral qu'en termes d'implantations. Rendant hommage aux relais que sont les USM sur le terrain, il a appelé les métallos à poursuivre leurs efforts, rappelant que la Fédération serait toujours à leurs côtés.

## métallique, optique et secteurs associés

**Paul Ribeiro :**

**« un secteur essentiel à l'industrie française »**

Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro est intervenu pour présenter le rapport de branche, qui retrace les évolutions de la mécanique et des secteurs associés depuis la précédente conférence, en 2011. « L'ensemble des secteurs mécanique, métallique, optique et secteurs associés sont essentiels à l'industrie française, a expliqué le secrétaire fédéral. Ils irriguent tous les secteurs – automobile, ferroviaire, bâtiment, agroalimentaire, aéronautique – et de la vis à l'A380, du plus simple au plus compliqué, sans nos secteurs aucune machine ne peut fonctionner. » Il a également souligné le rôle essentiel de la mécanique dans le domaine de la recherche et du développement, dont l'apport sera demain fondamental pour maîtriser les nanotechnologies et les biotechnologies, sans oublier les solutions industrielles largement issues du secteur qui seront nécessaires dans le cadre de la révolution environnementale et énergétique.

Dans un contexte économique difficile, surtout en raison de la forte concurrence internationale, les entreprises du secteur restent très compétitives. Néanmoins, elles ont souffert de la crise comme beaucoup d'autres, d'autant qu'elles dépendent de la santé du reste de l'industrie. « Les politiques d'austérité n'ont rien arrangé et le secteur a perdu 100 000 emplois en 5 ans », a regretté Paul Ribeiro. Pourtant, aujourd'hui, même les fédérations patronales semblent avoir compris la nécessité de continuer à produire en France et le secrétaire fédéral s'est félicité que notre organisation ait eu raison de défendre l'industrie, essentielle à la modernité de notre pays.

Revenant sur les revendications soutenues avec succès par FO, du Made in France à la banque industrielle, il a aussi rappelé que la modernisation du secteur et les 50 000 embauches attendues chaque année d'ici 2025 posait pour notre organisation le défi du renouvellement de ses équipes syndicales. En effet, la structure de la branche, faite de PME et de TPE, sans vrai

centre de gravité, rend difficile et complexe le travail d'implantation syndical. « Beaucoup a déjà été fait, mais beaucoup reste à faire, et c'est sur vous que repose l'avenir de notre organisation dans la mécanique, a martelé Paul Ribeiro. Pour poursuivre notre développement, nous devons miser sur la formation, sur la solidarité, sur le maillage du territoire par nos USM et surtout sur nos valeurs de liberté et d'indépendance qui attirent un nombre croissant de salariés, qui savent qu'ils seront défendus efficacement avec FO ! »



## Les interventions des métallos : « priorité au développement »

**De nombreux métallos se sont succédé à la tribune pour évoquer la situation de leur entreprise et, plus largement, celle de la branche, ainsi que les actions et positions de notre organisation, dont ils ont salué l'aide, dans le secteur de la mécanique.**



**Jacky Chauvière,  
DSC Mécachrome**

« Si nous sommes aujourd'hui un sous-traitant de rang 1 pour l'aéronautique, c'est grâce à l'insistance de notre organisation, dont les idées ont fini par faire leur chemin. Mais que de temps de perdu ! Depuis 2010,

notre groupe se développe par des acquisitions, mais les effectifs en France ne bougent pas. Malgré notre bonne situation, la direction tente de rogner sur nos acquis et de mener une politique salariale au rabais. Beaucoup de négociations sont menées, peu aboutissent mais celles qui apportent du concret pour les salariés le sont grâce à FO. Chez Mecachrome, FO est la force qui monte. Notre travail a permis de nombreuses adhésions et de bons résultats électoraux. Nous avons conquis la deuxième place syndicale dans le groupe mais nous sommes le premier syndicat en nombre d'adhérents et comptons encore progresser. Nous avons des craintes pour les emplois de demain car les sirènes de la compétitivité sonnent chez Mécachrome et qu'il faudra tout faire pour éviter que, comme trop souvent, celle-ci ne s'accroisse sur le dos des salariés. »



**Jean-Jacques Leleu,  
Thirard**

« FO est le syndicat majoritaire depuis 2003 dans notre entreprise qui fabrique notamment des cadenas et serrures, et nous n'avons cessé de grimper, pour atteindre 71,64 % des voix aux élections professionnelles de

2015. Nous devons ce résultat au travail de terrain

de notre équipe syndicale, basé sur l'action et l'écoute, mais aussi aux avancées que nous obtenons car c'est cela qui fait notre force : FO apporte du concret aux salariés. Ils savent aussi que s'il le faut, nous n'hésitons pas à aller à l'épreuve de force. Nous voulons continuer de progresser et préparons activement l'avenir, notamment en nous tournant les jeunes, qui sont les forces vives du syndicalisme réformiste de demain. Secrétaire de l'USM de la Somme, je viens aussi de batailler pendant 4 ans sur la fusion de notre convention collective avec celle de l'Aisne afin de préserver les intérêts des salariés. Nous agissons aussi sur le terrain du développement avec de bons résultats puisque FO Métaux pèse 23,96 % dans le département. »



**Patrick Mercier,  
Algeco**

« Notre entreprise est le spécialiste de la construction modulaire et du préfabriqué pour les chantiers, les bureaux, les collèges ou encore le conteneur de stockage. Créé en France en 1955, Algeco emploie au

aujourd'hui une centaine de personnes sur notre territoire, sur le site de Saint-Amour. L'implantation de FO y est assez récente, mais nous avons su conquérir les salariés puisque lors des élections professionnelles qui se sont tenues en avril, nous avons remporté 50 % des voix ! Ce même mois, notre site a connu un incendie qui a ravagé l'unique cabine de peinture de la société ainsi qu'un stockage de produits en PVC sur une surface de 200 m<sup>2</sup>. Cette cabine se trouve à l'intérieur d'un bâtiment de 16 000 m<sup>2</sup> qui était totalement enfumé. Nous avons eu de la chance de ne pas avoir de blessés et FO, via le CHSCT, va agir pour que l'ensemble de l'installation soit remise aux normes de sécurité. Pendant ce temps, la direction a fait le nécessaire pour que l'activité puisse se poursuivre, évitant



## Le mot de l'UD

**Le secrétaire de l'UD du Nord Lionel Meuris a accueilli les participants et, après avoir loué les bons liens de l'UD avec la Fédération FO de la métallurgie, leur a présenté le département. Terre ouvrière et industrielle de longue date, le Nord a connu de nombreux bouleversements au fil des décennies, qui ont coûté cher en termes d'emplois. « La métallurgie, et notamment l'automobile, a permis des transferts d'emplois et a aidé au rebond de notre territoire, a-t-il expliqué. Les positions responsables adoptées par FO y sont également pour beaucoup. » Rappelant que face au défi de la représentativité, la meilleure réponse de FO était son développement, dont le Nord a fait une de ses priorités, il a souligné la communauté de vue et d'action sur ce sujet entre les métallos et l'UD, appelant à « écrire ensemble une nouvelle page dans le cadre de la représentativité. »**

ainsi le chômage technique. Nous nous sommes aussi battus aux côtés de l'USM du Jura sur la convention collective, et nous continuerons de le faire. »



## Guy Houard, De Dietrich

« Le groupe BDR, qui détient l'entreprise, est un des leaders européens sur le marché du chauffage. Chez De Dietrich, nous sommes 796 salariés et ils savent tous pouvoir compter sur FO, qui négocie et signe de nombreux accords qui leur apportent du concret. Ce n'est pas un hasard si nous n'avons cessé de progresser, passant notamment de 42 à 55 % lors des élections professionnelles de l'année dernière. Nous avons communiqué sur notre bon bilan, mais aussi sur des objectifs clairs et les salariés ne s'y sont pas trompés. Les stages de formation de la Fédération ont été précieux, mais nous avons aussi su faire confiance aux jeunes, très présents parmi

les nombreux nouveaux adhérents. Il faut les pousser en avant, que les anciens préparent le passage de relais longtemps à l'avance pour assurer la continuité et l'efficacité de notre travail, mais aussi pour que la motivation qui les a conduits à rejoindre FO reste intacte. Ces 10 dernières années, notre équipe s'est battue pour les salariés et pour continuer l'activité syndicale dans l'entreprise, mais également pour son action lui survive et continue après le départ des anciens. Aujourd'hui, je peux dire que nous avons réussi. »



## Yves Girard, TGCP, Poligny

« Nous sommes les spécialistes des installations de cuisine industrielles. Aujourd'hui, nous ne sommes plus que 166 salariés, contre 285 avant notre reprise par le groupe ITW. L'activité a connu des jours meilleurs ; nous faisons face à des mesures de chômage partiel pour la troisième année consécutive et cette fois les commerciaux sont eux-aussi touchés, du fait d'une baisse de commandes de 30 %. Autre sujet d'inquiétude : dans les trois prochaines années, près de 40 % des effectifs partiront en retraite et nous ne savons pas combien seront remplacés. Sébastien Vacher, en lien avec la Fédération,

dont les formations nous ont été utiles, nous a beaucoup aidés dans notre démarche de développement. Nous atteignons aujourd'hui 17 % des voix chez TGCP et visons la barre des 20 % pour les élections qui se dérouleront en mars prochain. Si notre organisation nous aide, sur le terrain nous sommes la seule organisation à nous battre. Avec l'USM du Jura, nous agissons aussi au niveau du département, que ce soit sur la convention collective ou sur le développement, et là aussi nous progressons. »



## Eric Borzic, Amcor

« Nous sommes le leader mondial de l'emballage souple, essentiellement aluminium, et comptons, dans cette division, 2 750 salariés en France. Depuis notre passage sous la houlette d'Amcor en 2010, nous avons connu de nombreuses déconve-

nues face à un groupe qui vise avant tout le maintien du niveau de dividendes à ses actionnaires, en particulier les banques australiennes. Conséquences : peu d'investissements en France et des tripotouillages de nos accords malgré des promesses de ne pas y toucher. Aujourd'hui, nous demandons une meilleure articulation des instances représentatives du personnel aux niveaux France, Europe et monde, la création d'une instance de négociation permanente, un droit syndical au niveau groupe et des NAO qui ne soient pas décidés au niveau national dans le but de désorganiser notre action. Grâce à l'aide de notre Fédération, l'équipe FO chez Amcor est à nouveau en ordre de bataille et nous sommes plus que jamais au service des salariés. Présents dans 8 sites sur 15, nous ne sommes qu'à 15 voix de la première organisation syndicale. Nous deviendrons n°1 ! »



## Maurice Malvergne, Essilor

« Après 44 années de vie active, dont près de 35 de syndicalisme aux côtés des métallos FO, il m'a fallu envisager de passer la main. Pour que vive mon équipe, que vive notre organisation et

notre vision du syndicalisme, j'ai organisé un passage de relais bien en amont de mon départ avec Evelyne Simonot. De ces longues années avec FO, de tous ces combats, je ne regrette rien, car j'ai toujours pu exprimer mon accord ou mon désaccord sur tous les sujets sans jamais cesser d'être soutenu par ma Fédération. C'est cela la démocratie dans le syndicalisme libre et indépendant ! Mais la fin de la vie active n'est pas celle de la vie syndicale, et je compte continuer de mettre à disposition de FO mon énergie et mon expérience aussi longtemps que possible. »



### Evelyne Simonot, DSC Essilor

« De la production en province au siège à Paris, mon parcours m'a permis d'occuper de nombreuses fonctions et de développer une vision globale de l'entreprise. J'ai rejoint FO après quelques détours car c'est l'organisation qui correspond à mon mode de fonctionnement : négocier, mais ne rien lâcher. Pour se développer et syndicaliser plus largement, nous sommes en train de renouveler l'image de FO, qui ne se réduit plus aux ouvriers mais est le syndicat de tous les salariés ; il faut le faire savoir et la Fédération nous y aide. Nous avons beaucoup développé notre communication, avec un intranet et une lettre trimestrielle d'information que le réseau FO, notamment chez Airbus et Schneider, nous a permis de mettre en place. Aujourd'hui, nous préparons l'avenir. FO est connu pour son dynamisme et cela nous aide à convaincre les jeunes de s'engager à nos côtés. De nombreuses femmes et des personnes en situation de handicap nous rejoignent aussi. Notre diversité n'est pas feinte et elle fait notre force. Nous sommes aussi connus pour notre combat pour le maintien en France de l'emploi et des sites, une cause qui parle à tous les salariés. »



### David Lacourte, Gima

« Notre activité tourne essentiellement autour de la mécanique agricole, en particulier les transmissions pour les tracteurs. Gima emploie 900 salariés répartis sur les trois collèges, une belle croissance comparé aux 600 salariés que comptait l'usine lors de sa création en 1994. Sur notre site d'assemblage et d'usinage, ils travaillent en 3x8 et 5x8. Sur les trois dernières années, nous avons bénéficié de 40 millions d'euros d'investissements et les transformations annoncées de l'entreprise vont se traduire par des investissements supplémentaires à hauteur de 100 millions d'euros. Au plan syndical, nous



### Le mot de l'USM

Le secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie a pris la parole pour remercier les participants de leur présence à cette conférence de branche avant de revenir sur l'histoire du Nord. « Par ses ressources et ses habitants, notre département a joué un rôle important dans la construction de l'industrie française et européenne, a-t-il déclaré, et il se bat pour continuer de le faire. » Rappelant les crises et les douloureuses transitions et reconversions qu'ont dû affronter les salariés sur ce territoire, il s'est félicité qu'ils n'aient jamais baissé les bras, tout en déplorant que tant d'entre eux soient restés « sur le carreau ». S'indignant que la journée de mobilisation du 9 avril ait été boycottée par les médias, il a appelé à ne pas oublier les combats passés dans la perspective de ceux de demain contre les suppressions d'emplois, toujours trop nombreuses, et contre lesquelles notre organisation continuera de s'élever.

« Par ses ressources et ses habitants, notre département a joué un rôle important dans la construction de l'industrie française et européenne, a-t-il déclaré, et il se bat pour continuer de le faire. » Rappelant les crises et les douloureuses transitions et reconversions qu'ont dû affronter les salariés sur ce territoire, il s'est félicité qu'ils n'aient jamais baissé les bras, tout en déplorant que tant d'entre eux soient restés « sur le carreau ». S'indignant que la journée de mobilisation du 9 avril ait été boycottée par les médias, il a appelé à ne pas oublier les combats passés dans la perspective de ceux de demain contre les suppressions d'emplois, toujours trop nombreuses, et contre lesquelles notre organisation continuera de s'élever.

sommes passés de 26 à 38 % en 3 ans, devenant l'organisation majoritaire, tandis que nous avons enregistré un bond de 40 % des adhésions. Cette campagne réussie, nous l'avons menée autour de nos actions et en sillonnant le terrain. Grâce à FO, une économie de 15 % a été réalisée sur la mutuelle, et les négociations sur l'aménagement du temps de travail ont permis une cinquantaine d'embauches. FO apporte du concret et les salariés le savent. Nous







le démontrerons à nouveau sur les prochaines NAO, où nous craignons de devoir aller au conflit. Mais nous savons que la Fédération sera à nos côtés. »



### Jean-Charles Ros, Schaeffler

« Notre société alsacienne familiale produit notamment des roulements et des composants mécaniques de précision. Présente dans 50 pays, elle emploie à Haguenau 2 239 salariés dont les efforts permettent de réaliser un chiffre d'affaires annuel de 651 millions d'euros. Pourtant, au cours des cinq dernières années, nous avons perdu 366 emplois et redoutons de voir nos savoir-faire délocalisés en Asie. Nous nous battons également sur les salaires et l'an dernier cela nous a menés au conflit. Heureusement, en à peine 36 heures nous avons fait plier la direction, qui se braquait alors dans une attitude dangereuse de refus et de chantage à l'emploi. Face à ce

type de pratique et de logique, tous les métallos ont depuis longtemps compris qu'il fallait peser, tant pour négocier que pour éventuellement aller à l'épreuve de force. Et pour cela, une seule solution : le développement. L'équipe FO Schaeffler y travaille d'arrache-pied et enregistre de nouvelles adhésions régulièrement. Nous comptons maintenant traduire notre poids dans les urnes et devenir la première organisation syndicale chez Schaeffler. »



### Patrick Tirlemont, DSC Cofely-Endel

« Alors que le travail chez Cofely Endel était organisé par axes (maintenance industrie, nucléaire, etc.), nous allons vers une organisation de regroupement par pays qui va coûter 6 000 postes. L'opération est essentiellement motivée par des raisons d'ordre financier, le groupe n'ayant réalisé que 36 milliards d'euros au lieu des 42 prévus... Chez nous, 1 500 salariés sont répartis sur 140 implantations et nous ne savons pas encore qui sera ou non touché. Seul certitude ; il faudra peser pour défendre l'industrie et les salariés, et c'est précisément ce que nous

comptons faire en nous battant pour faire des élections professionnelles de 2016 une réussite. Nous essayons d'attirer des jeunes, mais la direction nous met ouvertement des bâtons dans les roues et joue la discrimination. Mais nous ne laisserons pas faire et nous nous battons encore plus forts. Peu d'accords à venir chez nous car nous avons presque tout. Côté salaires, nous avons obtenu 1,8 % après tout de même quelques mouvements de grève... »



### Gregory Duchaine, Chep France

« Filiale du groupe australien Brambles, nous sommes les spécialistes des solutions de location-gestion avec 300 millions de palettes, de bacs et de conteneurs utilisés dans la Supply Chain de nos clients chaque jour. Nous sommes

passés de 700 salariés en 2007 à seulement 270 aujourd'hui pour le tri et la répartition des palettes. Face à la forte concurrence, l'entreprise a joué la centralisation et la rationalisation. Après des débuts difficiles en 2003, FO n'a cessé de progresser et depuis les élections professionnelles de décembre 2013, nous sommes majoritaires avec 37 % des voix, même si la direction ne cesse de nous tacler. FO représente également la France au Comité d'Entreprise Européen. La situation sociale est tendue et, de l'application de la convention collective au forfait

cadres, nous devons nous battre sur tous les sujets. Le prochain sera les NAO. Nous voulons également revoir les emplois-références de la convention collective car ceux de notre entreprise ne sont pas bien référencés et donc mal reconnus.»



### **Eric Ponsardin, Crown Emballage**

« Leader mondial de l'emballage métallique, Crown emploie en France 1 120 salariés. Nous avons eu deux fermetures de sites en 2010, avec les PSE correspondants. Depuis 2012, nous menons un long combat sur la participation, depuis qu'un montage financier permet au groupe d'enregistrer en Suisse la plus grande partie du résultat. Nous avons également fait face à une restructuration pour booster la compétitivité qui s'est traduit par une hausse de l'intérim. Enfin, suite au rachat d'un gros concurrent se pose à présent le problème de la concurrence en interne, entre établissements de Crown, et du maintien de l'ensemble du périmètre. Face à cela,

notre poids de 30 % ne sera pas de trop pour se battre. Si nous en avons le temps car les négociations tous azimuts ne s'arrêtent jamais et qu'il faut en plus expliquer aux salariés ce que nous signons. Nous constatons que FO est bien seule face aux délires du patronat et que si l'on ne se bat pas pour les intérêts des salariés et de l'industrie, personne ne le fera. »



### **Michel Defarges, DSC Amcor Flexibles**

« Les trois sites français d'Amcor Flexibles capsules emploient 550 salariés. Leader de la conception et fabrication de capsules de bouchage et de surbouchage, notamment pour les vins et spiritueux, notre division compte aussi trois sites à l'étranger. Nos installations sont au top de la modernité. Par exemple, notre site de Saint-Seurin est le seul de notre pays à disposer d'une coulée continue pour notre type d'activité. L'histoire de FO chez Amcor Flexibles capsules, c'est celle d'une progression continue. En 2008, l'équipe se réduisait à quatre métallos pour un score de 8 %. Puis l'équipe s'est étoffée et renouvelée au fil des ans et des scrutins, passant à 12 % et retrouvant sa représentativité en 2011. En 2013, nous comptons 18 métallos dans nos rangs, preuve que FO avait retrouvé son attractivité, et nous avons

attiré 30 % des voix sur les valeurs du syndicalisme réformiste. Les salariés sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à venir rejoindre nos rangs car nous sommes la force syndicale montante dans l'entreprise. »



### **Questions d'information**

**Christophe Zugolaro, du cabinet Syncéa, est intervenu pour une séance de formation - information sur les nouvelles obligations**

**comptables des comités d'entreprise en 2015, notamment sur les obligations incombant à chacun en fonction de la taille des CE. De nombreux échanges ont suivi avec la salle, très intéressée par l'intervention. Audrey Datinos, du cabinet Actys, a effectué une présentation sur la base de données unique, suivi de nombreuses questions-réponses avec la salle, désireuse d'en savoir plus sur ce qui pourrait être un nouveau rouage central du dialogue social.**





## Alain Sonnette, CNIM

« Issue des chantiers navals de la Méditerranée, notre société s'occupe du traitement de l'eau, de la fumée, de recherche et développement... Elle emploie 845 salariés, dont une bonne moitié de cadres, et s'organise en trois divisions : environnement (usines propres), solaire (pour produire de l'électricité sans le photovoltaïque) et le secteur mécanique, nucléaire, défense. Depuis sa création en 1983, le syndicat FO poursuit son développement. Les femmes sont chaque année plus nombreuses dans nos rangs, comme elles le sont chez les ingénieurs et cadres. Cette année, nous avons d'ailleurs créé une équipe dédiée à cette catégorie de salariés. Depuis les élections professionnelles de mars dernier, nous sommes majoritaires chez CNIM. FO est connu pour négocier et signer de bons accords pour les salariés, notamment sur l'égalité professionnelle ou la GPEC, et tout le monde compte sur nous pour les prochaines NAO. Ce qui nous inquiète, c'est surtout le ralentisse-

ment de l'activité et la tentation du chômage partiel pour la direction, que nous combattons s'il le faut. »



## Jean-Louis Pion, Godin

« Chez ce fabricant de poêles chauffage et cuisson, la situation n'est pas brillante. Le carnet de commandes ne cesse de baisser et atteint des niveaux dangereusement bas. Les propositions de la direction

pour les NAO sont du même ordre et notre organisation n'a pas hésité à les rejeter. Pour les défendre, les salariés ont accordé massivement leur confiance à l'équipe syndicale FO emmenée par le délégué syndical Vincent Lambert puisque, lors des dernières élections professionnelles, fin 2014, ils ont été 87 % à donner leur voix à notre organisation ! Au niveau de l'Aisne, dont je suis le secrétaire d'USM, nous avons butté sur ce même souci de la question salariale. Face à une trop faible proposition d'augmentation de la valeur du point, nous n'avons pas pu donner notre accord et n'avons donc pas signé. Pour autant, nous ne devons pas cesser de revendiquer et de nous battre pour le pouvoir d'achat des salariés. FO est et restera le syndicat de la fiche de paie ! »



## Bravo à l'organisation

Au cours de ces deux journées de travaux, les métallos ont pu apprécier la proverbiale hospitalité du Nord, qui a largement contribué à créer une atmosphère à la fois amicale et studieuse ? L'accueil de l'équipe de l'USM59 (Marc Depoorter, Jean-Jacques Gueguen, Marc Lardey, Frédéric Gallet, Damien Serra et Alain Berlemont) emmenée par Jean-Paul Delahaie et par le secrétaire de l'UD59 Lionel Meuris a contribué efficacement à mettre en place un cadre de travail plébiscité par les participants, qui ont pu mener des échanges de grande qualité. Encore bravo les Ch'tis !





**[ Pour éviter le coup de soleil social ]  
[ mieux vaut avoir la protection FO! ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



## Seb : contre une politique injuste

**Ce 12 mai, les métallos FO du groupe Seb, emmenés par leur coordinateur Jean-Claude Petit, ont distribué des tracts aux actionnaires devant le Palais Brongniart, à Paris, alors que s'y tenait l'assemblée générale du groupe.**

Fin avril, la publication des chiffres trimestriels du groupe Seb avait provoqué une envolée du titre en Bourse. Ce 12 mai, alors que se tenait l'assemblée générale du groupe au Palais Brongniart (qui a longtemps accueilli la Bourse de Paris), les métallos FO ont distribué aux actionnaires un tract dénonçant ce que le groupe fait, à savoir que ses profits sont réalisés au prix d'une gigantesque casse sociale et industrielle.

Fin 2014, la production du site pesage Tefal à Rummilly était délocalisée en Chine et 40 emplois étaient supprimés. Aujourd'hui, c'est au tour du site de Lourdes d'être frappé de plein fouet, avec près de 50 emplois touchés sur les 178 du site. « Nous voulons alerter les actionnaires et, au-delà, les citoyens sur la restructuration du groupe Seb qui se fait pour des motifs financiers et que seuls les salariés payent, explique le coordinateur FO Jean-



Claude Petit, sans oublier la dégradation des conditions de travail et un traitement inacceptable pour celles ou ceux qui oseraient se rebiffer. » Ces derniers – l'inspectrice du travail qui avait dénoncé l'affaire et le salarié de Tefal licencié – ne sont d'ailleurs pas au bout de leur peine. En effet, suite à une plainte de Tefal pour « recel et violation du secret professionnel », ils passeront devant le tribunal correctionnel d'Annecy le 5 juin ! Solidaires, les métallos FO manifesteront le même jour. A cette occasion, ils distribueront un tract sur l'affaire et feront signer une pétition aux salariés de l'entreprise. Pour les Seb, le combat est loin d'être terminé...

## Flender Graffenstaden : défendre les salariés

Produire plus, produire mieux, d'accord. Mais pas si ce sont les salariés qui payent la facture. Tel est le message que les métallos de Flender Graffenstaden (Bas-Rhin) ont fait passer à leur direction en se mobilisant deux semaines durant pour défendre leur accord d'entreprise sur le temps de travail.

Les salariés de Flender Graffenstaden se souviendront longtemps de ce printemps 2015. En effet, le 13 avril FO a lancé une grève sur ce site qui fabrique des réducteurs et des multiplicateurs de vitesse de haute précision pour refuser un changement du rythme du travail d'équipe que la direction veut imposer au mépris de l'accord d'entreprise existant. Motifs avancés : un ralentissement des ventes, une baisse du chiffre d'affaires, mais aussi de nouvelles machines permettant 20 % de productivité en plus. « L'opération doit surtout permettre de continuer de distribuer des dividendes aux actionnaires sur le dos des salariés, s'indigne le délégué syndical Eric Krumm. Pour la vingtaine de salariés du secteur rectification-denture, cela se traduirait par des pertes de salaires allant jusqu'à 800 euros ! » Malgré les tentatives de négociation de l'équipe FO, la direction persiste dans son intention d'agir unilatéralement et les métallos n'ont d'autre choix que d'aller au conflit. Ce dernier dure 11 jours avant que FO, en syndicat responsable et désireux de ne pas pénaliser le site et les clients, ne déplace le combat sur le terrain judiciaire



entamant une procédure de référé contre le projet au TGI de Strasbourg. Ce qui n'empêche pas la direction de tenter une nouvelle fois un passage en force lors d'un CE extraordinaire. Finalement, le jugement tombe le 26 mai : les métallos sont déboutés. Mais l'action syndicale continue et ils ne comptent pas en rester là et vont aller en appel. En parallèle, ils continuent leur travail pour préparer activement les élections professionnelles pour le mois de juin.

## USM d'Indre-et-Loire : le dynamisme FO

Cette assemblée générale de l'USM d'Indre-et-Loire a permis aux métallos de faire le point sur la situation économique et sociale des entreprises du département et des implantations de notre organisation. Les services de l'automobile, qui ont créé leur syndicat quelques jours plus tôt, ont réussi de bonnes NAO et se fixent comme objectif de poursuivre leur développement. Dans de nombreuses autres entreprises, l'activité est, au mieux, stable, mais souvent irrégulière, générant parfois du chômage partiel ou un gel des investissements, mais surtout de difficiles négociations salariales. Sur ce point, les responsables FO ne ménagent pas leurs efforts et parviennent souvent à une signature, mais il leur faut également défendre l'intéressement ou la participation car la reprise qui se fait attendre sert largement de prétexte à la modération salariale. Le climat social est cependant en amélioration et



grâce à l'action déterminée des métallos, notre organisation continue de progresser sur de nombreuses implantations, que ce soit en nombre d'adhérents ou en termes de résultats électoraux. Pour soutenir cette dynamique, les participants ont exprimé leur intérêt pour les stages de formation fédérale, dont l'efficacité n'est plus à prouver. Frédéric Homez a conclu les débats en revenant sur les dossiers qui mobilisent FO au niveau national, notamment les lois Macron en cours de validation et la loi Rebsamen, tout juste dévoilée, et qui risque d'accorder encore plus de souplesse au patronat pour licencier ou baisser les salaires. Autant dire que pour FO, les mois à venir seront chargés.

**L'assemblée générale de l'USM d'Indre-et-Loire s'est tenue le 15 avril dans les locaux de l'UD37. Les métallos FO du département se sont rassemblés autour de leur secrétaire Christophe Bodin, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire de l'UD37 Grégoire Hamelin.**

## USM et Métaux du Haut-Rhin : un combat de chaque instant

Les métallos du Haut-Rhin se sont retrouvés le 6 mai pour une journée chargée : assemblée générale de leur syndicat des Métaux le matin et de leur USM l'après-midi, le tout autour de leur secrétaire Jean-François Ansel, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti à l'Union Départementale de Mulhouse.

De l'avis des participants à ces deux assemblées générales, mais aussi des représentants de la Fédération, tant les Métaux que l'USM effectuent un travail d'une grande efficacité dans le Haut-Rhin. En effet, alors que l'emploi poursuit son décrochage sur ce territoire, FO continue d'enregistrer des adhésions. Jean-François Ansel a expliqué que c'était notamment en valorisant tous les apports de la convention territoriale pour les salariés que notre organisation parvenait à ces bons résultats, ajoutant que les Métaux et l'USM œuvraient en priorité pour le développement de FO et apportait toute leur aide aux syndicats du département. Le tour de table a permis de brosser le portrait d'un département qui, comme beaucoup, connaît une situation contrastée. Là où certaines entreprises tirent leur épingle du jeu, nombre d'entre elles font face à des PSE ou voient leur activité menacée. Partout, FO se tient aux côtés des salariés et se bat pour arracher tout ce qui peut l'être, malgré des tensions grandissantes dans le domaine du dialogue social.



Lionel Bellotti a félicité les métallos pour leur travail et les bons résultats enregistrés. Il les a également encouragés à poursuivre leurs échanges sur leurs retours d'expériences afin de mutualiser les bonnes pratiques et de faire grandir FO. Frédéric Homez est intervenu pour un point sur l'actualité nationale et les dossiers qui mobilisent notre organisation, dont la formation professionnelle et le nouveau fonds créé, sujet qui a particulièrement intéressé les participants.

## USM de Gironde et Landes aux côtés des salariés

**L'assemblée générale statutaire de l'Union des Syndicats de la Métallurgie Gironde et Landes s'est déroulée à Bordeaux le 31 mars en présence de l'ensemble des délégués des syndicats, réunis autour de leur secrétaire Stéphane Martegoute, du trésorier fédéral Hervé Perier et du secrétaire de l'UD33 Jean-Pierre Deligey.**

Stéphane Martegoute a, dans son rapport d'activité, précisé le positionnement et le travail effectué par la délégation FO afin d'obtenir un accord sur les minimas salariaux 2014. Il a cependant regretté l'attitude dogmatique de certaines organisations qui mettent tout en œuvre pour donner à l'UIMM des raisons de s'engager vers une négociation de convention collective nationale de branche, à l'instar de ce qui se passe en Lot-et-Garonne et plus récemment dans le Jura.

« Il en va de l'avenir des conventions collectives territoriales et de la possibilité pour notre Fédération de négocier et contractualiser demain des accords de branches normatifs, contrairement à ceux qui appellent les entreprises à négocier », a-t-il déclaré. Il a rappelé que ces négociations décentralisées en entreprise ne feront qu'amplifier le dumping social, et qu'encore une fois ce sont les salariés qui feront les frais d'une telle opération. Il est également intervenu sur la situation économique et les politiques d'austérité qui ont un impact fort sur les négociations territoriales, les entreprises et les salariés. En évoquant la situation des départements du Lot-et-Garonne et du Jura, il a rappelé l'importance d'obtenir le seuil de représentativité suffisant pour être en mesure

d'une part de négocier et d'autre part de contractualiser. En ce sens, il a appelé les participants à tout mettre en œuvre pour le développement de notre organisation et de ses implantations.

### Manifester

Enfin, Stéphane a rappelé les engagements pris lors du congrès confédéral pour une participation massive à la grève interprofessionnelle, expliquant qu'il n'était pas possible d'être à la fois dans l'organisation syndicale et ne pas en respecter les engagements. Les interventions des délégués ont une nouvelle fois montré que les politiques d'austérité avaient cours dans les entreprises soit par la modification des droits négociés et de l'organisation du travail, soit par des propositions salariales d'un niveau trop faible malgré une situation industrielle plutôt favorable pour certaines et nombreuses entreprises.

Jean-Pierre Deligey, secrétaire de l'UD33, est intervenu sur l'actualité du département en faisant aussi un rappel concernant les résultats obtenus lors des élections, précisant la place grandissante de FO au sein des 3 versants de la fonction publique. Hervé Perier a pris la parole pour dénoncer les attaques contre le mouvement syndical qui ne cessent de s'amplifier, depuis la loi de 2008 jusqu'aux récentes modifications du financement de la formation. « Le patronat, accompagné par le gouvernement, veut changer le syndicalisme en France et le mettre à la mode anglaise, s'est indigné le trésorier fédéral. Ils veulent faire des syndicats « professionnels » avec des professionnels et non plus des militants représentant les salariés. Nous devons donc défendre le syndicalisme libre et indépendant et préserver la république sociale bâtie par nos anciens. » Pour cela, il a appelé les métallos à défiler le 9 avril, afin de montrer qu'il faut compter avec FO. Il a également souligné que pour consolider le rapport de force, le développement syndical restait incontournable.



*Les métallos girondins et landais, très investis dans la vie de notre organisation.*



## TI Automotive FO progresse



Si notre organisation est aujourd'hui incontournable chez TI Automotive, équipementier automobile spécialiste des circuits de freinage, c'est parce que l'équipe syndicale emmené par son secrétaire Frédéric Debrincat a su mener une campagne électorale efficace sur le terrain et apporter des réponses aux attentes des salariés. FO pèse aujourd'hui 32,56 % des voix sur le site Nazelles (Indre-et-Loire). Il faut dire que face aux changements qu'a connus l'usine, les salariés avaient besoin d'une organisation qui les comprenne et se batte pour eux.

En effet, depuis l'arrivée de la nouvelle direction, le nombre de salariés en souffrance n'a cessé d'augmenter et la direction a mené une politique de stigmatisation des salariés en arrêt de travail qui a conduit FO à alerter la médecine du travail. Frédéric Debrincat, accompagné du trésorier adjoint du syndicat Frédéric Drouet, a ensuite rencontré l'inspection du travail. « La dégradation des conditions

de travail et une certaine forme de harcèlement ont causé beaucoup de dépressions, explique Frédéric Debrincat, et nous avons été la seule organisation syndicale à défendre les salariés. » A leur retour, ces salariés et les élus FO qui étaient à leurs côtés ont d'ailleurs été discriminés. « Il ne fait pas bon être dans le collimateur de la direction », résume Frédéric Debrincat. Mais il en aurait fallu plus pour arrêter les métallos FO. Ils se sont d'ailleurs également battus sur le terrain salarial, refusant qu'un accord soit signé pour une durée de trois ans et vienne limiter les augmentations au moment où l'entreprise affiche de bons résultats dont les salariés doivent profiter eux aussi. Ces derniers ne s'y sont pas trompés : le nombre d'adhérents FO a fortement progressé et le bon score réalisé aux dernières élections professionnelles a montré leur confiance en notre organisation. Désormais, la direction saura à qui parler...

**Après plusieurs mois d'une intense campagne électorale, les métallos de l'équipementier automobile TI Automotive ont réalisé un très bon score aux élections professionnelles et sont aujourd'hui plus incontournables que jamais.**

## ArcelorMittal Fos-sur-Mer poursuit ses efforts

Les métallos FO d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer se sont retrouvés le 6 mai pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire David Thourey, également DSC FO d'ArcelorMittal Méditerranée, et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti et du secrétaire de l'USM13 Gérard Ciannarella.

Lors de leur assemblée générale, les métallos FO d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer ont pu tirer de nombreux constats positifs. Après avoir conquis leur représentativité lors des dernières élections professionnelles, ils poursuivent leur stratégie de conquête. La nouvelle équipe s'est organisée pour se répartir les missions, poursuivre le développement syndical et faire connaître toujours plus largement notre organisation sur le terrain. Ils ont d'ailleurs mis en place des équipes dédiées en fonction des tâches. Et cela porte ses fruits puisque le nombre d'adhérents continue de grimper régulièrement. David Thourey, très pris par ses fonctions de DSC, a laissé sa place à Sylvain Ibanez afin que le syndicat dispose d'un secrétaire disponible à 100 % pour faire progresser FO. Une

partie de l'équipe a déjà suivi les formations fédérales et souhaite en faire bénéficier les nouveaux arrivants afin que tous soient préparés aux futures élections. Les métallos ont également musclé leur communication avec la mise en place d'un site Internet, d'un trombinoscope et d'une page Facebook.

L'activité syndicale est également intense : l'équipe a dû se familiariser avec de nombreux dossiers, comme l'égalité professionnelle, le handicap, les NAO, le GESIM et bien d'autres afin de défendre au mieux les intérêts des salariés, comme ils le feront bientôt dans le cadre du dossier pénibilité. Lionel Bellotti est intervenu pour un point sur le secteur de la sidérurgie et pour féliciter les métallos de leur excellent travail syndical. Il s'est également réjoui des 40 millions d'euros d'investissements et des 250 embauches annoncés sur le site, appelant cependant l'équipe à ne pas oublier que de nombreux départs n'ont à ce jour pas encore été remplacés...



## FO Valeo élections à l'horizon



**Les métallos FO Valeo de Saint-Quentin Falavier ont tenu leur assemblée générale le 16 avril 2015 à l'Union Locale de Bourgoin. Une vingtaine de militants se sont réunis en présence notamment de la secrétaire fédérale Nathalie Capart, du secrétaire général de l'Union départementale de l'Isère Jean-Pierre Gilquin, et du secrétaire de l'USM de l'Isère et des Hautes-Alpes Salvatore Reale.**

A l'occasion de cette assemblée générale, les militants FO ont pu revenir sur le travail accompli au cours des années passées et le moins qu'on puisse dire, c'est que notre organisation a été active dans tous les domaines. FO a notamment obtenu la mise en place au sein de l'entreprise de la formation CQPM, qui a pour but d'augmenter l'employabilité et le niveau des salariés, dont 19 personnes ont profité.

Deux femmes ont obtenu le statut cadre grâce à l'aide du syndicat pour la préparation des dossiers, deux autres sont à l'étude pour 2015/2016. FO a également créé un groupe de travail sur les inégalités femmes/hommes. 22 personnes ont vu leur condition s'améliorer grâce à une enveloppe de 7 000 euros supplémentaires négociée lors des NAO. Un groupe s'est occupé du suivi et de l'application de la convention collective ce qui a permis la régularisation des coefficients de deux personnes et le respect des temps de repos pour les femmes enceintes. Le groupe de travail « bas salaires » a obtenu la revalorisation ou le change-

ment de coefficient pour 7 personnes. Pour les ingénieurs et cadres FO a demandé et a obtenu l'intégration de l'indice hiérarchique sur les feuilles de paie, entraînant 66 régularisations et des revalorisations financières pour six salariés (de 90 à 8 900 euros).

Un autre groupe de travail s'est concentré sur l'amélioration de la communication avec la parution d'une revue : « Le salarié enchaîné » (publication papier interne), les tracts, l'affichage, la revue de presse, la mise à jour du blog. Au niveau mutuelle, le syndicat a mis en place des permanences. La mutuelle et la prévoyance ont été harmonisées ainsi que la participation de l'employeur dans l'ensemble du groupe. Suite au départ « amiante » non systématiquement remplacés et à des démissions, FO a demandé des embauches ciblées. La demande a été partiellement accordée. Enfin, après la réorganisation du CE et à la mise en place d'une nouvelle commission loisirs, les métallos de FO Valeo se présentent aux élections fin mai avec un bilan clair et des orientations précises.

## FPT Powertrain reçoit les leaders FO

Le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly et le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, accompagnés du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, étaient à Bourbon-Lancy le 7 mai, à la rencontre des métallos FO de FPT Powertrain.

Ils sont venus, ils ont vu, et cette fois ils ont pu visiter le site, contrairement à décembre dernier où la proximité des élections professionnelles avait conduit le trio à reporter la visite de l'usine. Entretemps, FO a progressé lors de ces fameuses élections et ce 7 mai, ce sont des métallos FO encore plus forts qui ont accueilli Jean-Claude Mailly, Frédéric Homez et Jean-Yves Sabot. La direction, lors de la rencontre avec les leaders FO, a laissé entendre qu'elle comptait développer le site. La délégation FO s'est réjouie de l'annonce mais jugera sur les actes, tant la stratégie d'internationalisation du groupe fait débat actuellement. Une réunion syndicale organisée par le secrétaire de l'USM de Saône-et-Loire Patrick Martin, également militant de FPT, s'est tenue ensuite et a permis de riches échanges avec les salariés et les militants FO, notamment sur la question de la discrimination, au sujet de laquelle le syndicat FO FPT et son secrétaire Pierre-Yves Bouillet ont alerté la di-

rection depuis une année et demie. Cette dernière s'est engagée à agir rapidement sur les cas signalés. Les métallos, quant à eux, se sont montrés ravis de rencontrer à nouveau sur leur terrain les responsables nationaux de notre organisation, qui n'en étaient pas à leur première visite de FPT Powertrain, et certainement pas à la dernière !



## De Dietrich Thermique le poids-lourd FO

Venus en nombre, les militants ont apprécié la bonne organisation de cette assemblée générale du syndicat FO De Dietrich Thermique Mertzwiller dont, plus tôt dans la journée, Frédéric Homez et Paul Ribeiro ont visité le site et rencontré la direction. Chez ce spécialiste des chaudières et des pompes à chaleur qui emploie 796 salariés, la situation économique est rassurante : malgré le recul du marché en France, le chiffre d'affaires reste élevé, de même que les bénéfices, et des investissements ont été réalisés sur le site. Au plan syndical, FO se porte bien. Le nombre d'adhérents a presque doublé en quatre ans et notre organisation a progressé de 13% aux élections de 2014, pesant aujourd'hui 55% des voix sur le site.

Lors de cette assemblée, Fabrice Leininger, après avoir évoqué les actions à venir pour FO (finaliser l'accompagnement du projet de réorganisation de la logistique, assurer le suivi des accords, améliorer les conditions de travail, etc.) est revenu sur les prochaines NAO, expliquant que le syndicat les abordait avec prudence et réalisme. Paul Ribeiro est intervenu pour féliciter les métallos du travail de développement effectué et rappeler qu'il permettait un vrai rapport de



force : « il ne s'agit pas que de la seule capacité à faire grève, mais surtout du nombre de nos adhérents, de la capacité à organiser notre réseau sur le terrain pour être informés et réellement parler au nom des salariés, a-t-il expliqué. Il s'agit aussi d'être formés pour mesurer les enjeux et savoir traduire les aspirations des salariés en revendications réalistes, et enfin de peser au plan électoral. » Autant de choses pour lequel les métallos de De Dietrich Thermique Mertzwiller ont montré leur talent ! Frédéric Homez, après un point sur la situation nationale, les négociations en cours et les enjeux des différents dossiers occupant FO, a remis la médaille de la Fédération à l'ancien secrétaire de syndicat Guy Houard, salué également par les militants pour son investissement syndical, qui s'est achevé par un passage de flambeau réussi. Encore bravo, et bonne retraite !

**Les métallos de De Dietrich Thermique Mertzwiller se sont retrouvés le 17 avril pour l'assemblée générale de leur syndicat. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Fabrice Leininger, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et de la secrétaire de l'UD67 Christiane Heintz.**

## Coordination Savelys : priorité au développement

Réunis en coordination à la Fédération les 14 et 15 avril autour de leur délégué syndical central Alain Cabran et du secrétaire fédéral Eric Keller, les métallos FO de Savelys ont fait le point sur le développement de notre organisation au sein du groupe.

Les travaux de cette coordination Savelys ont débuté par un exposé des résultats des élections des CHSCT régionaux puis des élections DP et CE régionales, qui montrent une belle progression de FO, qui passe de 26 % à 29,6 % de représentativité. Un point a été fait région par région pour étudier les conditions de la syndicalisation des salariés, car il faut préciser que ces derniers sont répartis sur 247 sites ! Cet éparpillement rend l'action syndicale de proximité très difficile, mais le travail de terrain, les orientations prises par FO et par les équipes syndi-

cales payent, puisque un nombre croissant de salariés rejoint notre organisation.

Afin de toujours mieux informer les salariés sur le travail de FO et ses orientations, il a été décidé de remettre à jour le site Internet FO SAVELYS pour le rendre plus à même de répondre aux demandes des salariés. Gildas Gouvaze, le coordinateur FO groupe GDF-SUEZ, a fait une intervention appréciée sur l'actualité du groupe et sur la place qu'occupe Savelys parmi les filiales. Un riche débat a suivi cet exposé. Eric Keller a ensuite pris la parole pour faire un état des lieux social et économique de notre pays, ainsi que des propositions d'actions de FO sur les grands dossiers nationaux.

## Quel avenir pour l'usine du futur ?

**Les 11 et 12 mai à Homburg, les syndicalistes allemands d'IG Metall accueillent leurs homologues français dans le cadre des échanges réguliers entre les organisations syndicales des deux pays. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro y représentait FO Métaux. Au menu des discussions : l'usine du futur et l'avenir de l'industrie.**

Renforcer et approfondir les liens, mais aussi construire une force commune d'analyse et de propositions au niveau syndical entre les deux pays leaders de l'industrie européenne, afin de pouvoir mener des actions communes : telle est la philosophie des rencontres régulières entre IG Metall et les organisations syndicales françaises. En ce mois de mai, les syndicalistes des deux pays se sont retrouvés à Homburg pour visiter une toute nouvelle ligne de production de l'usine Bosch qui réalise des distributeurs hydrauliques et se veut le prototype de l'usine du futur. Le concept ? L'unité de production se veut le maillon d'une chaîne globale totalement interconnectée : fournisseurs, production et clients sont intégralement reliées par une combinaison des dernières avancées technologiques pour plus d'efficacité et de productivité. Les salariés, et toutes les données les concernant, font également partie du système. « La généralisation du concept devant intervenir à partir de 2016, il est urgent d'examiner cette usine du futur en prenant en compte le rôle et la condition des salariés, leurs conditions de

travail et leur bien-être », explique Paul Ribeiro. Et les risques ne manquent pas. Avec l'intégration des process et des étapes de fabrication, les salariés pourraient être dépossédés de leurs savoir-faire, avec une possible déclassification à la clé, sans parler de la perte d'autonomie, du problème de la valorisation des compétences individuelles et des risques de discrimination. « Le concept induit une transparence totale qui peut déshumaniser la notion-même de travail, résume Paul Ribeiro. Notre analyse doit donc permettre d'améliorer ce qui reste pour l'instant un prototype. » Les syndicalistes n'en ont pas fini avec les sujets d'avenir, puisqu'en novembre ils se pencheront sur la transition énergétique et ses conséquences industrielles.



## Bruno Lautard nous a quittés

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Bruno Lautard le 5 mai, à l'âge de 54 ans après un long combat contre la maladie.

Avec Bruno Lautard, c'est une figure de la vie syndicale rochefortaise, et de la Sogerma (devenue Stelia en ce début d'année) en particulier, qui disparaît. Très connu dans le monde aéronautique, ce militant de longue date du syndicat FO de la Sogerma a été jusqu'en 2008 le secrétaire du syndicat majoritaire de Rochefort et le délégué syndical central adjoint Sogerma.

Parmi les nombreux éloges adressés à Bruno, celle de son successeur à la tête du syndicat FO Sogerma Rochefort Frédéric Chamard-Bois : « Il avait un rôle moteur dans ce syndicat qu'il a su faire vivre. Il a bâti tout ce qu'on a aujourd'hui au niveau des acquis sociaux. » Une minute de silence a été respectée le 6 mai à Toulouse juste avant un comité central d'entreprise de Stelia. Un texte d'hommage a été lu dans lequel « la droiture, la générosité, la discrétion et l'efficacité » de Bruno Lautard étaient rappelées. « Il a œuvré pour les salariés et pour le développement de la Sogerma » était-il souligné. Un autre hommage lui a été rendu

le 7 mai avant un comité d'entreprise à Rochefort par les salariés de la Sogerma, dont beaucoup, comme Alain Sadou, qui lui avait succédé comme délégué syndical central en 2008, étaient ses amis. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez partagent la peine de ses anciens collègues, ses amis et surtout sa famille, dont son fils William aujourd'hui délégué FO à Airbus à Saint-Nazaire, et sa fille, et leur présentent toutes leurs condoléances.



## L'indemnité de congés payés

*A l'approche des congés, il n'est pas inutile de rappeler les règles d'indemnités applicables à cette période d'absence. Comment se calcule l'indemnité de congés payés ? Quelle est l'assiette de calcul à prendre en compte ? Réponses dans cet article.*

### Comment se calcule l'indemnité de congés payés ?

La loi impose deux modes de calcul :

- le dixième de la rémunération totale perçue par le salarié au cours de la période de référence ;
- le maintien du salaire qu'aurait perçu le salarié s'il avait travaillé pendant ses congés.

**En conséquence, c'est le calcul le plus favorable au salarié qui s'imposera à l'employeur.**

### Quand doit-on procéder à cette comparaison ?

Dans un premier temps, il y a lieu de maintenir le salaire habituel, à chaque départ en congé, jusqu'à expiration des droits à congé de l'année considérée ou jusqu'au terme de la période de prise des congés. A cette date, une régularisation pourra être pratiquée si nécessaire, après calcul selon la méthode du dixième et comparaison des résultats du dixième et des maintiens de salaire successifs.

### Comment s'évalue le calcul du 1/10<sup>e</sup> de la rémunération ?

Le congé annuel « ouvre droit à une indemnité égale au dixième de la rémunération brute totale perçue par le salarié au cours de la période de référence ». Précisons que le dixième de la rémunération sera calculé sur la période de référence des congés, soit du 1<sup>er</sup> juin N-1 au 31 mai N (sauf période différente fixée par accord collectif). Il s'agit donc de prendre la rémunération brute annuelle, de la diviser par 10, et de l'appliquer aux jours de congés.

### Quelles sont les sommes à intégrer dans l'assiette de calcul ?

S'agissant du 1/10<sup>e</sup>, il convient d'inclure, dans la rémunération annuelle de référence, toutes les sommes ayant la nature d'un salaire à l'exclusion, s'agissant des primes, de celles calculées sur l'année entière, périodes de congés comprises. Ces primes ne sont en effet pas affectées par la prise des congés et leur inclusion dans l'assiette de calcul conduirait à les payer en partie une deuxième fois.

### Précisément quels éléments intégrer dans la rémunération ? (liste non exhaustive)

- Salaire brut de base ;
- l'indemnité de congés payés de l'année précédente (C. trav, art. L. 3141-22) ;

- les majorations pour heures supplémentaires ; les majorations pour travail de nuit (Cass. soc, 25 janv. 1968, no 66-40557) ; les majorations pour travail du dimanche (Cass. soc, 19 févr. 1981, no 79-41.353) ;

- les indemnités afférentes au repos compensateur ;
- le salaire fictif correspondant à des périodes de repos ou d'inactivité assimilées par la loi ou les conventions et accords collectifs à des périodes de travail effectif (C. trav, art. L. 3141-22)

- les sommes représentatives des avantages en nature normalement accordés et non maintenus pendant les congés (C. trav, art. L. 3141-23) ;

- les primes d'ancienneté (Cass. soc, 1<sup>er</sup> juill. 1985, no 82-41.887) ;

- les primes de rendement (Cass. soc, 28 oct. 1963, no 62-40.857) ;

- les primes de productivité (Cass. soc, 18 mars 1960, no 59-40.433) ;

- les primes d'assiduité versées mensuellement (Cass. soc, 11 juin 1987, no 84-45.122) ;

- les primes d'objectifs lorsqu'elles sont attribuées en fonction des résultats personnels du salarié (Cass. soc 9 juill. 1987, no 85-41.621).

- les commissions lorsqu'elles sont liées directement au travail personnel (Cass. soc, 1<sup>er</sup> juill. 1985, no 82-41.887) ;

- les primes de sujétion régulièrement versées en compensation de modalités spécifiques et constantes d'exécution du travail (salissure, hauteur, insalubrité), donc inhérentes au travail et non à une situation exceptionnelle

### Quelles sont les sommes exclues ?

- Les remboursements de frais professionnels ;
- Les primes annuelles versées globalement, périodes de travail et de congé confondues et dont le montant ne doit pas être affecté par la prise de congé ; elles recouvrent l'ensemble des gains de l'année et se réfèrent souvent à l'activité de l'entreprise et non aux résultats strictement personnels de l'intéressé. Les inclure viserait à les faire payer deux fois par l'employeur.

- De même, ne rentre pas dans l'assiette de l'indemnité de congés payés une gratification bénévole versée à l'occasion d'un événement unique et dont le montant et les bénéficiaires ont été fixés discrétionnairement par l'employeur ;

### Qu'est que la règle du maintien de salaire ?

Selon l'article L. 3141-22, Il du Code du travail : « L'indemnité ne peut être inférieure au montant de la rémunération qui aurait été perçue pendant la période de congé,

si le salarié avait continué à travailler, cette rémunération. Cette rémunération, sous réserve du respect des dispositions légales, est calculée en fonction :

1° Du salaire gagné dû pour la période précédant le congé,

2° De la durée du travail effectif de l'établissement. »

En outre, il faut préciser que le salaire de référence est déterminé d'après la durée du travail effectif de l'établissement pendant l'absence du salarié pour congés payés.

### Qu'en est-il des heures supplémentaires, des majorations pour travail le dimanche etc. ?

- si l'augmentation de l'horaire est la conséquence directe des départs en congé, l'indemnité est calculée sur la base de l'horaire habituel et non de l'horaire exceptionnel ;

- dans le cas contraire, c'est l'horaire réel pratiqué pendant l'absence du salarié qui doit être pris en compte.

### Que se passe-t-il si l'entreprise ferme ?

Si l'établissement est fermé pendant la période des congés, la durée du travail à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité sera celle effectuée au cours de la période de travail précédant le congé, en tenant compte de l'horaire effectif et non d'un horaire moyen.

### Quelle méthode retenir pour l'évaluation du maintien de salaire ?

La seule méthode reconnue par la jurisprudence est celle de l'horaire réel. (Cass. soc, 17 févr. 1982, no 79-41.673) Par exemple :

Un salarié travaille dans une entreprise sur la base de 7h par jour et 35 h par semaine. Son salaire est de 2500€ brut par mois. Il part en congés pour quatre semaines du lundi 1<sup>er</sup> septembre au dimanche 28 septembre (ce qui correspond à 24 jours ouvrables de travail x 7 h = 168 h). Il reprend le travail du 29 au 30 septembre (2 jours de travail x 7 h = 14 h). La durée réelle de travail du mois de septembre est donc de 182 h (2500€) :

- l'indemnité de congés payés sera égale au salaire mensuel x 168/182 soit 2 307,69 € ;

- la rémunération des jours travaillés sera égale au salaire mensuel (2 500€) x 14/182, soit 192,31 €

• le total fait bien 2 500 €

**Cette dernière méthode est la plus rigoureuse que l'on puisse appliquer.**

En pratique, la méthode horaire du forfait et celles du vingt-sixième et du vingt-deuxième sont couramment utilisées, mais elles ne préservent pas ces dernières de tout contentieux si elles s'avèrent moins favorables pour le salarié que la méthode au réel.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 541

6	4	9	7	1	2	8	5	3
7	2	1	8	5	3	4	9	6
5	3	8	9	6	4	7	1	2
2	8	6	3	9	7	5	4	1
3	1	7	2	4	5	9	6	8
9	5	4	6	8	1	2	3	7
1	9	2	4	3	8	6	7	5
4	7	3	5	2	6	1	8	9
8	6	5	1	7	9	3	2	4

### Sudoku

	4		7	3		2		
		7			9			6
	9				6		5	
				6			2	
3		1				5		8
	8			1				
	1		6					3
5			4			8		
		4		8	5		9	

### Le mot du mois : Dialogue

Et revoici dans l'actualité le projet de « modernisation du dialogue social », qui vient de passer entre les mains des députés. Puisque les camarades savent déjà tout le mal qu'il faut en penser, intéressons-nous plutôt au mot « dialogue », qui d'ailleurs s'illustre fort bien dans les branches et les entreprises sans le secours de la loi.

Entré vers 1200 dans la langue française, il vient du latin *dialogus*, lui-même issu du grec *dialogos*, discussion, et se compose de deux parties : *dia*, « à travers, entre », et *logos*, « parole, discours », ce dernier figurant dans de nombreux composés, par exemple des spécialités scientifiques (météorologie, climatologie, etc.)

Combien de personnes doivent se réunir pour conduire un dialogue ? Deux, pense-t-on souvent. Erreur ! On voit en effet que le *dia* de « dialogue » ne renvoie qu'à l'idée de division, de partition, et nullement au chiffre deux, dont l'étymologie latine, *duo*, est tout autre. C'est donc en commettant une faute que Valéry Giscard d'Estaing avait lancé en 1979 l'idée d'un « trilogue » entre l'Europe, les pays arabes et l'Afrique. Devenu académicien, il doit aujourd'hui s'en mordre la langue et les Immortels ne retiendront sûrement pas le mot dans leur dictionnaire lorsqu'ils parviendront enfin à la lettre T.

Le paysage syndical de la France étant ce qu'il est, on se réjouira que le « dialogue social » ne s'impose pas la limite de deux interlocuteurs puisqu'il doit souvent réunir jusqu'à sept organisations salariales et trois patronales. Bannissons cependant, et pour la même raison, le mot de « décalogue », qui en outre est déjà pris, et de quelle manière, puisqu'il désigne les dix commandements gravés sur les tables que Moïse rapporta du mont Sinaï. Peut-être d'ailleurs Giscard, dont la parole comme les oeuvres littéraires avaient tant de poids, s'est-il prévalu de ce précédent biblique.

Ne poussons pas l'hypothèse plus loin et empruntons-lui sa fameuse conclusion : « Au revoir ! »

### Mots croisés n° 542

#### Horizontalement

A. Appartient depuis trop longtemps à sa classe. B. Pour celles qui soignent leurs toilettes. C. Seulement une partie du problème. Ne frappe que les boîtes. Vole dans n'importe quel sens. D. Se dit d'une langue sans caractère. En Isère. E. Pour le financement des PME. Peintre et sculpteur. F. La voix de Moscou. A succédé à Fidel. Interjection. G. Elle porte souvent une fleur. Se comporta telle une cloche. H. Article espagnol. Prénom féminin. S'il n'en manquait la moitié, ce serait égal. I. Future. J. Réparas à peine.

#### Verticalement

1. Il mesure ou dénonce, selon les cas. 2. Mit à l'ombre là où on ne le peut plus. 3. Si Cambronne avait bafouillé. En touffe. 4. Voyelle double. Femme fatale. 5. Jointe. Lentille. 6. Se préparait donc à tricher aux cartes. 7. Note. Mesure chinoise. En béton. 8. À court d'arguments. Parcours de bas en haut. 9. Nommera des cardinaux. 10. Attachés par des chaînes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 541

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	S	E	M	E	S	T	R	I	E	L
B	A	B	O	M	I	N	A	B	L	E
C	C	A	L	C	U	L	E	R	A	S
D	R	H	L				P	A	S	S
E	A	I	E		C	A	S		T	I
F	L	S		C	I		F	I	V	
G	I	S	O	L	A	T	R	I	C	E
H	S	A	L	E		H			I	U
I	E	N	G	A	G	E	A	N	T	S
J	E	T	A	N	C	O	N	N	E	E



La dépendance ?  
En cotisant, j'ai des  
services pour moi et mes  
parents dépendants.

Et demain, une rente  
pour moi.



Parfois je me dis :  
et si je disparaissais ? Qui  
s'occupera des enfants ?  
De leurs études ?

... cotiser pour protéger  
mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties  
qui assurent l'avenir

Credit photos : ©Dorian Muller

**Décès, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

L'OCIRP, assureur à dimension sociale géré par les représentants des salariés et des employeurs, unit des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. Plus de 6 000 000 de garanties protègent ainsi les salariés cotisants par l'intermédiaire de plus de 1 300 000 contrats d'entreprises.



[www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)



**OCIRP**

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC, les organismes de prévoyance AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANS) - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires IDENTITÉS MUTUELLE - MUTEX - PREVAAL - UNMI. (Liste janvier 2015)

# Solides & solidaires



**MUTEX**  
L'HUMAIN FAIT LA FORCE

## SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

### Réussir ensemble la protection sociale complémentaire pour tous

• **Vous accompagner à toutes les étapes de la négociation des accords de branche**

22 branches professionnelles, 200 000 entreprises et 7 millions de personnes protégées.

• **Vous garantir une relation de proximité**

1 500 conseillers présents sur l'ensemble du territoire.

• **Vous assurer des solutions globales et accessibles, en santé et en prévoyance**

Une maîtrise des coûts assurée par le plus important réseau conventionné en France et des accords passés avec la quasi-totalité des professionnels de santé.

• **Vous proposer des services de qualité pour répondre aux attentes des salariés**

200 000 conventionnements avec des professionnels de santé,

2 500 services de soins (cabinets dentaires, centres d'optique, etc.) et d'accompagnement (services à la personne, petite enfance, etc.) mutualistes,

16 000 aides financières accordées chaque année pour l'action sociale,

3 000 actions de prévention santé assurées chaque année dans toutes les régions.

**Premier acteur santé national et pôle majeur de protection sociale, Mutex - l'alliance mutualiste met son expertise et ses atouts au service des partenaires sociaux négociateurs.**

Pour nous contacter :  
[collectif@mutex.fr](mailto:collectif@mutex.fr)  
[www.mutex.fr](http://www.mutex.fr)

MUTEX - l'alliance mutualiste

